

DOSSIER DE CANDIDATURE INTERNAT D'EXCELLENCE en LYCEE Rentrée 2023-2024

Procédure pour la famille : constitution du dossier

Le dossier en vue de l'admission à l'internat est constitué sous couvert du chef d'établissement. Un enseignant peut vous accompagner dans la constitution du dossier. Il peut même proposer un entretien à cet effet. Ce dossier rassemble les éléments permettant un traitement des candidatures sur la base de la motivation de l'élève et de sa famille, de critères familiaux, géographiques, pédagogiques et sociaux.

Les élèves peuvent formuler plusieurs vœux.

Attention !

Dans tous les cas, l'admission en internat se fait sous réserve de la décision d'orientation. Le jeune et sa famille sont invités à formuler des vœux diversifiés dans le lycée porteur de l'internat.

Cette candidature vous engage. En cas d'affectation dans l'internat demandé, vous devez valider votre inscription. Si vous souhaitez renoncer à intégrer un internat, vous devez le signaler au plus tôt à votre établissement et au plus tard le 12 juin 2023.

Documents à transmettre par la famille à l'établissement d'origine

- Le volet élève renseigné et signé.
- La lettre de motivation élève à l'appréciation de l'enseignant.
- La partie motivation représentant(s) légal(aux), complétée si besoin avec l'établissement.

La famille remettra à l'établissement scolaire de son enfant le dossier de candidature renseigné (volet élève, motivation élève + représentant(s) légal(aux)), sa lettre de motivation et celle du jeune concerné au plus tard **le 9 mai 2023**.

Le résultat de la commission est transmis aux chefs d'établissement d'origine qui informent les familles concernées dans les meilleurs délais et au plus tard **le 31 mai 2023**.

Renseigner un formulaire par demande d'internat

Nom de l'établissement porteur de l'internat demandé

DEPARTEMENT : Etablissement : Collège Lycée

Nom de l'établissement sollicité :

En cas de demandes multiples, merci de bien vouloir remplir un formulaire par demande, et de hiérarchiser ici vos vœux : 1..... 2 - 3-.....

	Lycée Général et Technologique :	Lycée Professionnel :
Niveau de classe pour lequel l'internat est demandé	<input type="checkbox"/> 2 ^{nde} GT <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} <input type="checkbox"/> Terminale	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{nde} professionnelle <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} Professionnelle <input type="checkbox"/> Terminale professionnelle

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom, Prénom de l'élève : :

Date de naissance :

Établissement fréquenté :

Classe de l'élève au moment de la constitution du dossier :

Sexe : Fille Garçon Boursier OUI NON

Interne en 2021-2022 Oui Non

Adresse :
.....

Représentant(e) légal(e)

Nom :

Prénom :

Lien de Parenté : Mère Père

Autre (Préciser)

Adresse :

.....

Téléphone :

Téléphone portable :

Adresse mail :

Représentant(e) légal(e)

Nom :

Prénom :

Lien de Parenté : Mère Père

Autre (Préciser)

Adresse :

.....

Téléphone :

Téléphone portable :

Adresse mail :

Je sollicite pour l'enfant..... une inscription à l'internat d'excellence.

J'atteste avoir pris connaissance des modalités d'admission et m'être renseigné(e) sur les règles de vie collective en internat

J'atteste être en accord avec le projet éducatif et pédagogique de l'internat.

Date :signature :

Je sollicite pour L'enfant..... Une inscription à l'internat d'excellence.

J'atteste avoir pris connaissance des modalités d'admission et m'être renseigné(e) sur les règles de vie collective en internat

J'atteste être en accord avec le projet éducatif et pédagogique de l'internat.

Date :signature :

Partie représentant(s) légal(aux)

Motivation pour l'internat d'excellence : cocher les éléments qui correspondent à votre motivation.

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> La formation proposée | <input type="checkbox"/> L'environnement de l'établissement (le lieu de vie) | <input type="checkbox"/> L'encadrement |
| <input type="checkbox"/> Le désir de l'élève d'être interne | <input type="checkbox"/> L'apprentissage de la vie collective | <input type="checkbox"/> L'autonomie |
| <input type="checkbox"/> Le projet sportif | <input type="checkbox"/> Le projet culturel (art, musée, théâtre, musique, débats...) | |
| <input type="checkbox"/> Autre projet spécifique en lien avec l'internat demandé (préciser) | | |

Si vous le souhaitez, indiquer vos remarques ou vos attentes et besoins relatifs à l'accès à l'internat d'excellence.

Partie élève - Motivation de l'élève pour l'entrée en internat d'excellence

Vous exprimerez votre motivation sous la forme d'une lettre adressée au chef d'établissement porteur de l'internat. Vous pourrez notamment préciser vos engagements (associatif, culturel, sportif...), vos centres d'intérêt, et votre participation à la vie de l'établissement (Ateliers, UNSS, commissions...).

Vous expliquerez enfin en quoi l'Internat d'excellence pour lequel vous candidatez répond à vos attentes et à vos besoins.

- J'atteste avoir pris connaissance des modalités d'admission.
- Je me suis renseigné(e) sur les règles de vie collective en internat.
- J'ai effectué un stage d'immersion dans cet internat d'excellence (nuitée du..... au
- J'atteste être en accord avec le projet éducatif et pédagogique de l'internat d'excellence pour lequel je candidate.

Date :signature :

Afin d'affiner la demande d'internat la famille pourra consulter le site du rectorat pour s'informer sur le projet d'internat d'excellence, à la page <https://www.ac-toulouse.fr/internats-excellence>

La demande pourra être utilement complétée par une prise de contact avec l'établissement porteur de l'internat.

Pièces à fournir

- Le volet élève renseigné.
- Partie motivation du-des représentant-s légal-aux.
- Lettre de motivation élève.

Procédure établissement d'origine

L'établissement d'origine assure le repérage et l'accompagnement de la famille dans la constitution du dossier.

Documents à transmettre par l'établissement d'origine à la DSDEN du département concerné par la demande et à l'établissement souhaité par la famille.

Il transmet :

- ❖ Le dossier de candidature renseigné par la famille (volet élève, motivation élève + représentant-s légal-aux)
- ❖ Le volet établissement d'origine renseigné par le chef d'établissement
- ❖ La copie des bulletins trimestriels de l'année en cours et de l'année précédente

L'établissement d'origine transmet ainsi le dossier constitué à la DSDEN et à l'établissement souhaité par la famille au plus tard **le 12 mai 2023**.

Si nécessaire :

- ❖ **L'assistant(e) social(e) de l'établissement d'origine transmet directement les éléments à la conseillère technique départementale du service social.**
- ❖ **Document transmis par l'établissement d'origine au médecin CT.** Le cas échéant, l'avis circonstancié du médecin scolaire sous pli confidentiel.

Le résultat de la commission est transmis aux chefs d'établissement d'origine qui informent la/les familles concernées dans les meilleurs délais et au plus tard **le 31 mai 2023**.

Si l'élève retenu ne confirme pas son souhait d'intégrer un internat, l'établissement d'origine en informera immédiatement la DSDEN afin que les services compétents prennent l'attache de la famille du jeune placé en première place sur la liste complémentaire.

En cas **d'avis défavorable** à l'admission en internat d'excellence, l'ajustement des vœux de la famille dans AFFELNET Lycée peut avoir lieu **jusqu'à la fermeture d'AFFELNET par l'établissement d'origine**.

La famille peut attendre aussi les résultats de l'affectation pour candidater à nouveau selon la capacité d'accueil de l'internat.

**Dossier de candidature LYCEE
Internat d'excellence**

Volet établissement d'origine : collège, lycée.

Nom de l'établissement porteur de l'internat demandé		
DEPARTEMENT : Etablissement : <input type="checkbox"/> Collège <input type="checkbox"/> Lycée		
Nom de l'établissement sollicité :		
<i>En cas de demandes multiples, merci de bien vouloir remplir un formulaire par demande, et de hiérarchiser ici vos vœux :</i> 1- 2- 3-		
Niveau de classe pour lequel l'internat est demandé	Lycée Général et Technologique : <input type="checkbox"/> 2 ^{nde} <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} <input type="checkbox"/> Terminale	Lycée Professionnel : <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{nde} professionnelle <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} professionnelle <input type="checkbox"/> Terminale professionnelle

Identité de l'élève :			
INE :			
Nom, Prénom :			
Date de naissance :	Sexe : <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Garçon	Boursier : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Type de résidence :			
Grande ruralité	Quartier prioritaire de la ville :	oui	non
Réseau d'éducation prioritaire	REP	REP +	

Éléments du parcours de l'élève (à renseigner par l'école, le collège ou le lycée)
L'élève a-t-il bénéficié de dispositifs d'accompagnement spécifiques
Éléments du parcours de l'élève (à renseigner par l'équipe éducative : PP, CPE, ...)
L'élève fait-il partie d'une cordée de la réussite : Si oui, quel est son niveau d'engagement dans cette cordée ?
Selon vous, quel sera l'apport d'un internat d'excellence pour cet élève ? A quel besoin va répondre la demande d'internat d'excellence ?

Avis circonstancié du chef d'établissement concernant la demande d'internat d'excellence

Pièces à fournir et à transmettre à la DSDEN de l'établissement concerné ainsi qu'à l'établissement demandé pour le 12 mai 2023 :

- Le dossier famille complet (volet élève, motivation élève + représentant-s légal-aux)
- Le volet établissement d'origine complété
- La copie des bulletins scolaires de l'année en cours et de l'année précédente

Partie réservée aux membres de la commission

Sécurisation de la place en internat :

Avis Favorable

Avis défavorable

**Commission départementale de régulation
de l'admission en internat d'excellence.**

L'affectation des élèves relève de la compétence du recteur ou, par délégation, de l'inspecteur d'académie – directeur académique des services de l'éducation nationale.

Dans chaque Direction des Services Départementaux de l'éducation nationale, la commission d'admission en internat d'excellence se réunit entre les 19 et 25 mai 2023.

Elle est présidée par l'IA-DASEN ou son représentant et est composée comme suit :

- 1 IEN IO
- 1 CTEVS
- 1 IEN Adjoint 1^{er} degré (si collège)
- 1 Principal de collège
- 1 Proviseur de lycée
- 1 Directeur de CIO
- 1 CPE
- 1 Conseiller technique de service médical
- 1 Conseiller technique médecin scolaire
- 1 Conseiller technique infirmier scolaire
- 1 chef de la division de la scolarité
- 1 Superviseur académique

En tenant compte des niveaux d'enseignement et des spécialités professionnelles, l'admission des Internes donne lieu à la prise en compte des critères suivants dans l'ordre énoncé ci-dessous:

Les critères d'admission :

Critères de motivation :

- Motivation du jeune pour la formation demandée (suivi d'un mini stage d'immersion)
- Parcours scolaire antérieur : suivi d'un parcours particulier, participation aux cordées de la réussite, élève déjà interne, engagement en cours...
- Centres d'intérêt voire engagement nécessitant une inscription en internat d'excellence (associatif, culturel, sportif...)
- Adhésion du jeune au projet de l'internat d'excellence sollicité
- Adhésion des responsables légaux au projet de l'internat d'excellence.

Critères familiaux : Élèves dont les conditions de travail particulières des parents ne favorisent pas une disponibilité ou un encadrement éducatif suffisant.

Critères géographiques : Élèves dont les conditions d'hébergement (éloignement du lycée), ne favorisent pas une optimisation des temps dédiés au travail personnel et à la réussite dans la formation choisie.

Critères scolaires : Élèves dont le suivi, scolaire et/ou éducatif en internat, constituera un levier pour accompagner positivement la scolarité.

Critères sociaux : Élèves dont les critères sociaux peuvent justifier une priorité pour l'admission en internat

L'équilibre sera recherché entre les filles et les garçons pour respecter le critère d'équité.

Critères de motivation	Motivation du jeune pour la formation demandée (dont le mini stage d'immersion)	Noter chaque critère de 0 à 4	
	Parcours scolaire antérieur : suivi d'un parcours particulier, participation aux cordées de la réussite, élève déjà interne, engagement en cours...		
	Centres d'intérêts voire engagement nécessitant une inscription en internat d'excellence (associatif, culturel, sportif...)		
	Adhésion du jeune au projet de l'internat d'excellence sollicité		
	Adhésion des responsables légaux au projet de l'internat d'excellence.		
Critères familiaux	Élèves dont les conditions de travail particulières des parents ne favorisent pas une disponibilité ou un encadrement éducatif suffisant.	0 à 20	
Critères géographiques	Élèves dont les conditions d'hébergement (éloignement du lycée), ne favorisent pas une optimisation des temps dédiés au travail personnel et à la réussite dans la formation choisie.	0 à 20	
Critères scolaires	Élèves dont le suivi, scolaire et/ou éducatif en internat, constituera un levier pour accompagner positivement la scolarité.	0 à 20	
Critères sociaux	Élèves dont les critères sociaux peuvent justifier une priorité pour l'admission en internat	0 à 20	
TOTAL			/100

Les élèves déjà internes de l'établissement qui réitèrent leur souhait de poursuivre au sein de l'internat d'excellence sont prioritaires. La capacité d'affectation sera déduite en conséquence.

La commission établit la liste des candidatures retenues par établissement et le classement par ordre de priorité des candidatures. Ces candidatures sont sécurisées pour l'admission en internat d'excellence.

Une liste complémentaire est établie afin de permettre l'affectation d'un jeune sur une place laissée vacante par un élève admis sur liste principale qui ne confirmerait pas son vœu.

Le résultat de la commission est transmis aux chefs d'établissement d'origine qui informent la/les familles concernées dans les meilleurs délais et au plus tard **le 31 mai 2023**.

Si l'élève retenu ne confirme pas son souhait d'intégrer un internat, l'établissement d'origine en informera immédiatement la DSDEN afin que les services compétents prennent l'attache de la famille du jeune placé en première place sur la liste complémentaire.

En cas **d'avis défavorable** à l'admission en internat d'excellence, l'ajustement des vœux de la famille dans AFFELNET Lycée peut avoir lieu **jusqu'au 14 juin 2023 par l'établissement d'origine**

La famille peut attendre aussi les résultats de l'affectation pour candidater à nouveau selon la capacité d'accueil de l'internat.

Calendrier récapitulatif des opérations :

Information aux chefs d'établissement :

De la constitution du dossier à la commission de régulation

Remise par la famille du dossier de candidature à l'école ou à l'établissement scolaire de son enfant	Date limite : 9 mai 2023
Transmission du dossier complet par l'établissement d'origine à la DSDEN du département concerné et à l'établissement souhaité par la famille	Date limite 12 mai 2023
Commissions départementales de régulation de l'admission en internat.	<ul style="list-style-type: none"> • 09 : 17 mai après-midi • 12 : 24 mai matin • 31 : 22 mai matin • 32 : 23 après midi • 46 : 23 mai matin • 65 : 23 mai matin • 81 : 16 après midi • 82 : 23 mai après-midi

Information des familles des résultats de la commission de régulation

Information de la famille par l'établissement d'origine	Date limite : 31 mai 2023
---	----------------------------------

En cas de candidature non retenue pour une admission à l'internat et si la famille le souhaite, en vue d'une reformulation des vœux d'affectation dans AFFELNET

Saisie par l'établissement d'origine de nouveaux vœux si nécessaire	Jusqu'au 14 juin 2023
---	------------------------------